



ÉDITO

*faire toujours plus
et mieux ensemble*

Une nouvelle saison s'ouvre, avec l'ambition de confirmer la dynamique de ces derniers mois de mobilisation au sein de notre réseau.

Madame, Monsieur, cher-es ami-es,
Nous avons le plaisir de vous adresser le Foyer Rural Information en ce début de nouvelle saison.
Que vous renouveliez votre adhésion ou que vous rejoigniez cette année les Foyers Ruraux, c'est un honneur pour nous que de vous savoir engagé-es pour que vive l'éducation populaire dans les territoires ruraux et péri-urbains.
Face aux grands défis démocratiques, économiques, écologiques et sociaux qui se présentent à nous, les Foyers Ruraux sont présents.

Nous sommes resté-es et restons mobilisé-es pendant

la crise sanitaire, nous faisons preuve de solidarité face à la crise en Ukraine et aux drames migratoires. Nous nous interrogeons et nous inquiétons de la crise démocratique et sociale que notre pays traverse. Nous favorisons la place et l'expression de la parole des jeunes et de toutes et tous. Les enjeux environnementaux et climatiques nous concernent au premier plan avec les problématiques de mobilité, de préservation du vivant et des équilibres écologiques.
Les projets associatifs de nos Foyers Ruraux portent les valeurs et les initiatives mettant en avant le lien social et le mieux vivre ensemble.

La saison 2022-2023 a une ambition toute particulière : celle de **notre Congrès** qui se déroulera en mai 2023 à Saint-Dié-des-Vosges,

notre événement fédérateur pour **construire un Projet Confédéral**, notre commun. Au travers d'une démarche novatrice, nous encourageons une ouverture et une participation du réseau la plus large possible à la construction de ce projet 2023-2027.

Saluons l'ensemble des forces individuelles et collectives qui contribuent à animer la Confédération et son réseau. Le réseau des fédérations départementales, des unions régionales et la Confédération nationale sont là pour vous accompagner.

les foyers ruraux, c'est nous toutes et tous, la force du collectif au service d'un monde rural vivant et solidaire !

*dans ce
fri ...*

page 1
Édito

page 2
Congr'Est 2023
La transition dans nos assiettes

page 3
L'Habilitation tourisme
Les Jeux Originaux

pages 4&5
Autour du projet confédéral 2023-2027

page 6
Une recherche intervention aux FR
Le Pass Culture

page 7
SACEM/SACD
Les tiers lieux
Soutenir l'engagement

page 8
ASSOPRATIK
Agenda

Votre adhésion en témoigne, allons plus loin et mieux, ensemble !

**Véronique Marchand
Nathalie Monteiro**
coprésidentes

CONGR'EST 2023

DU
18
AU
21
MAI

LA BOLLE (88)
SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Le congrès est un moment important pour notre réseau. Il nous réunit tous les 4 ans, afin de dessiner les grandes lignes de notre politique confédérale pour les années suivantes.

Cette année, comme vous le savez, nous vous proposons dès à présent de contribuer à l'écriture de notre projet national pour la période 2023-2027, avec pour Horizon 2046 ! **2046 : année des 100 ans du mouvement.** N'hésitez pas à vous emparer de l'outil pédagogique que nous avons créé et qui vous est présenté un peu plus loin.

Le congrès c'est aussi un moment d'éducation populaire, propice à la prise de recul et à l'analyse de nos pratiques et de nos réalités. Pendant 4 jours nous continuerons de réfléchir autour des enjeux démocratiques, sociaux et environnementaux qui se présentent à nous et plus singulièrement dans nos territoires.

Lors du congrès les représentant-es des Foyers Ruraux rassemblé-es :

- Voteront le projet confédéral, fruit du travail collectif entamé depuis septembre 2021, et
- Eliront les membres du Comité Exécutif Confédéral, qui sera chargé de le piloter.

Avec le savoir-faire de la fédération départementale de Meurthe et Moselle et de l'Union Régionale Grand Est, qui se mobilisent avec nous pour la mise en place de ce rendez-vous, on vous garantit qu'il se tiendra en toute convivialité ! Puisque, comme le disait Rousseau « ce n'est pas l'agrégation qui fait l'union », nous mettons tout en œuvre pour nous offrir à toutes et tous des moments partagés tisseurs de liens. Parce que ce qui compte ce n'est pas ce que l'on a en nous mais ce qu'il y a entre nous !

rendez-vous du 18 au 21 mai 2023
à saint-dié-des-vosges
pour notre congrès !



LA TRANSITION DANS NOS ASSIETTES

et si on partagerait
nos meilleures recettes ?

Pour varier les plaisirs et les menus lors de nos rencontres associatives, la CNFR lance un grand appel aux cordons bleus des Foyers Ruraux !

C'est l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) qui le dit : le quart des émissions de gaz à effet de serre en France provient de nos assiettes et nos choix alimentaires alourdissent le bilan. Ainsi, il faut 26 millions d'hectares de surfaces agricoles (soit près de 36,5 millions de stades de foot) pour nourrir les Français, dont 80% pour les produits animaux (viande, lait), car nous mangeons plus « riche » qu'il y a 50 ans.

Plus diversifiée, notre alimentation contient aussi plus de graisses, de sucres et de protéines animales. On en connaît les conséquences sur la santé (obésité, diabète...) mais moins sur l'environnement. Chaque kilo de viande produit émet ainsi 5 à 10 fois plus de gaz à effet de serre qu'un kilo de céréales. Pourquoi ? Parce qu'élever des animaux nécessite en plus de produire les aliments pour les nourrir, parfois au prix de la déforestation à l'autre bout du monde.

Pour réduire notre impact, une solution : **manger mieux, gaspiller moins.**

Or manger mieux, c'est augmenter la part des céréales, des légumes secs, des fruits et des légumes. Car pour se nourrir de manière équilibrée, durable et diversifiée, il est possible de remplacer régulièrement la viande par des légumineuses : lentilles, pois, haricots secs...

Alors, pour progresser ensemble vers cette transformation nécessaire de nos habitudes alimentaires, la CNFR lance un grand appel à toutes et tous les cordons bleus de Foyers Ruraux ! **Envoyez-nous vos meilleures recettes, savoureuses et sans viande**, pour varier les plaisirs et les menus lors de nos rencontres associatives. Pensez aussi à bien préciser les quantités à prévoir par type de public (enfant, adulte), pour bien manger sans gaspiller.

Envoyez vos recettes à johanne.kuhn@mouvement-rural.org : elles seront mises en ligne sur le site de la CNFR, pour être faciles à retrouver et à partager !

Pour en savoir plus sur les sources des informations ci-dessus et retrouver le super kit d'animation **À l'asso de la transition ! :**

➤ **rendez-vous sur**
www.foyersruraux.org
rubrique
« Transition écologique et sociale »



L'HABILITATION TOURISME, KEZAKO ?

La CNFR est immatriculée au registre des opérateurs de tourisme auprès de l'agence Atout France. L'extension de cette « immatriculation tourisme » est valable pour toutes les associations affiliées, sous réserve qu'elles en fassent la demande auprès de la CNFR et renvoient chaque année le dossier demandé par les autorités.

On ne le sait pas toujours, mais cette extension est obligatoire pour toutes les structures qui organisent un séjour ou une sortie - même en France !

Le dossier, à compléter par chaque Foyer ou association souhaitant bénéficier de l'extension de l'immatriculation tourisme, est à retourner à la CNFR **avant le 29 septembre 2022**. Il est téléchargeable dans votre espace Gestanet « outils/ réseau » (autres documents).

➤ Pour plus d'informations, prenez contact avec votre fédération départementale.

Dans quels cas l'habilitation est-elle obligatoire ?

Dès lors qu'une association propose une activité qui entre dans un des cas suivants :

- Un voyage ou un séjour individuel/collectif > 24 h ;
ou
- A partir d'une nuitée ;
ou encore
- La conjugaison de deux opérations ou plus liées au voyage (transports, hébergement, restauration) ou à l'accueil touristique (visite de musées, monuments, manifestations...).

Dans quels cas l'immatriculation n'est-elle pas obligatoire ?

- Un séjour ou voyage exceptionnel lié au fonctionnement de l'association : assemblée générale, congrès... à titre occasionnel et dans un but non lucratif pour un groupe limité de voyageurs ;
- Un séjour en France pour un accueil collectif de mineurs, colonies, camps déclarés auprès des services jeunesse et sport.

LES JEUX ORIGINAUX

une démarche sportive
d'éducation populaire

Que ce soit en octobre 2021 en Haute-Marne ou en juin dernier lors du 40^e anniversaire de la Fédération des Foyers Ruraux de la Somme et de l'Aisne, les formations aux Jeux Originaux ont connu un large succès. À tel point que les personnes formées, qu'elles soient bénévoles ou salariées, ont directement pu s'en saisir sur leurs territoires.

Petit rappel de ce que sont les Jeux Originaux : des sports et jeux méconnus qui favorisent l'esprit coopératif et le développement personnel. Venus du monde entier, ils nous propulsent loin de ce que nous avons l'habitude de voir ou de pratiquer.

Des différences d'âge, de sexe ou de niveau de pratique ? Oubliez-les ! En s'adaptant au public, les Jeux Originaux sont accessibles à tout le monde, quel que soit l'état de santé physique et psychique des personnes.

Pas d'installation sportive à proximité ? Ce n'est pas grave ! Aussi faciles à s'approprier et à animer qu'agréables à pratiquer, ces sports et jeux ne nécessitent que très peu

de moyens matériels et peuvent se pratiquer partout. Enfin, cerise sur le gâteau : en plus de leur dimension sportive, les Jeux Originaux présentent une forte dimension éducative. Il ne s'agit plus de créer les « meilleurs », mais que toutes et tous se sentent bons. C'est aussi et surtout ça, l'éducation populaire.

Convaincue de leur richesse et leurs qualités, la CNFR promeut et soutient le déploiement des Jeux Originaux, en facilitant notamment la mise en place de formations sur les territoires. Alors, si vous souhaitez vous former, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre fédération pour plus d'informations.



POUR UN PROJET CONFÉDÉRAL 2023-2027 PORTEUR DE TRANSFORMATIONS SOCIALES, ÉCOLOGIQUES ET DÉMOCRATIQUES !

rêver aujourd'hui pour que
demain soit différent...

Le prochain congrès des Foyers Ruraux se tiendra à Saint-Dié-des-Vosges du 18 au 21 mai 2023. Ce sera pour nous l'occasion de nous retrouver et de fêter l'éducation populaire en milieu rural. Quatre jours pour partager nos réalités et nos envies, mais surtout se doter des priorités que nous souhaitons collectivement mettre au travail pour les 4 années à venir.

Les Foyers Ruraux et associations de développement et d'animation du milieu rural sont des acteurs reconnus de l'animation des territoires, mais ils n'ont pas été épargnés par les trois dernières années – difficiles pour le milieu associatif – qui nous ont obligés à nous adapter plus encore qu'hier.

Notre défi d'aujourd'hui est de nous réinventer dans ce monde en accélération... Mais rassurons-nous, nous avons déjà commencé. Nous avons pris en compte cette nécessité de changement et nous sommes convaincu-es que, pour être porteur de transformations, un projet doit être construit collectivement. C'est pourquoi le Comité Exécutif Confédéral a souhaité une ouverture et une participation la plus large possible à l'élaboration du projet.

Les Foyers Ruraux innovent et sortent des sentiers battus.

Pour nous aider sur cette route, nous avons créé un kit d'animation. Il permet d'élaborer les objectifs du prochain projet confédéral. Un **Objet Pédagogique Non Identifié (OPNI)** a été envoyé dans vos Fédérations Départementales et Unions Régionales.

Ce kit d'animation permet à toutes et tous de prendre part à la construction du projet 2023-2027. Cet objet est un peu singulier puisqu'il nous emmène jusqu'en 2046, à l'heure où notre mouvement d'éducation populaire fêtera ses 100 ans. 2046, mais pourquoi si loin ? Il nous a semblé important de cesser de réagir au quotidien et de prendre la main sur notre



avenir, l'anticiper, le façonner à notre image, de dire le monde que nous voulons pour demain. La mise en œuvre du projet confédéral 2023-2027 constituera ainsi un premier palier important vers ce futur commun.

Les Foyers Ruraux, c'est le projet dont vous êtes le héros !

C'est parti, construisons ensemble nos objectifs pour demain !

► **Côté pratique**, le kit est téléchargeable sur notre site internet en deux versions : l'une imprimable, adaptée à toutes les imprimantes, l'autre vidéo-projetable pour faciliter les échanges lors de l'animation. Retrouvez-le sur le site de la CNFR, onglet « Grands Projets ».

► **Côté accompagnement**, le CEC et l'équipe salariée de la CNFR sont bien entendu là pour répondre à toutes vos questions et peuvent venir seconder les équipes des Fédérations Départementales et des Unions Régionales pour faire vivre l'animation avec vous. N'hésitez pas à nous convier sur les temps d'animation du kit.

Une visio flash : « Le kit d'animation, mode d'emploi » est programmée le 7 septembre 2022, de 18h00 à 18h45. Le kit d'animation y sera présenté et l'équipe sera disponible pour répondre à vos questions. N'hésitez pas à vous inscrire à cette visio depuis le site de la CNFR : www.foyersruraux.org.

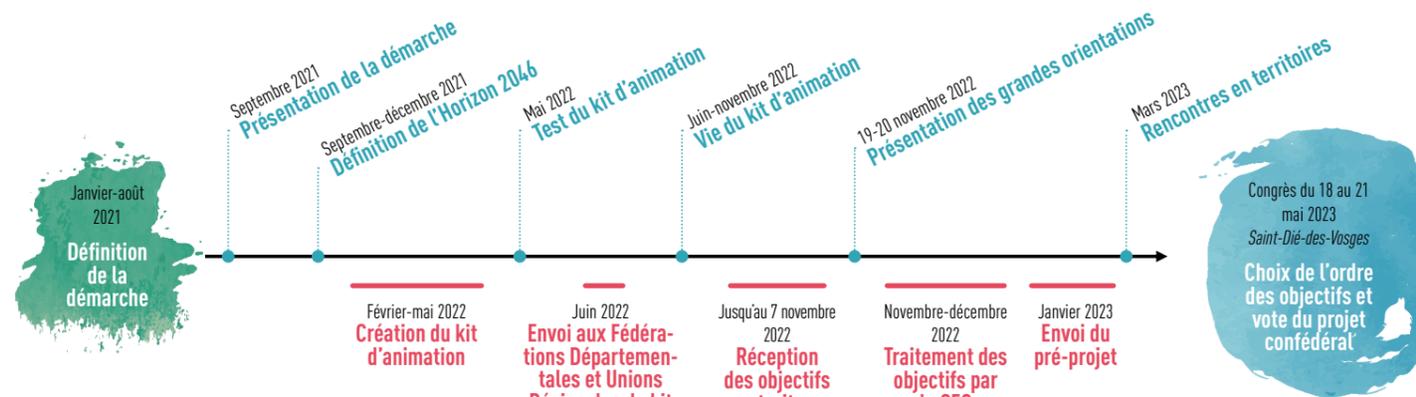
► **Côté calendrier**, il est proposé de faire vivre le kit d'animation dans tous les espaces possibles. Les objectifs que vous aurez construits sont à envoyer par mail à l'adresse cnfr@mouvement-rural.org ou par courrier à l'adresse du siège : CNFR – 17 Rue Navoiseau – 93100 Montreuil. Pour nous laisser le temps de les compiler, nous avons besoin de les recevoir **le 7 novembre 2022 au plus tard**.

Les grandes orientations seront présentées à Villeneuve-de-Berg (07), lors de l'Assemblée Des Territoires des 19 et 20 novembre 2022. Le Comité Exécutif Confédéral se saisira ensuite de l'ensemble des éléments et les présentera dans le pré-projet envoyé en janvier 2023.



Au mois de mars 2023, des rencontres en territoires seront planifiées. Il s'agira alors de prioriser collectivement les objectifs repris dans le projet confédéral.

La frise ci-dessous reprend la chronologie complète de la démarche.



L'OPNI (Objet Pédagogique Non Identifié)

Il s'agit du kit d'animation qui vise à bâtir un projet à notre mesure et porteur de transformations sociales, écologiques et démocratiques. Il se compose de différentes fiches ressources (rappel des étapes, mode d'emploi, synthèse de l'état des lieux du mouvement et réalisations du précédent projet confédéral, etc...). Vous y retrouvez également notre fameux texte d'anticipation, notre « Horizon 2046 ».

Sorte de jeu de cartes, il se compose de 24 cartes et décline les enjeux pour aujourd'hui et pour demain : à nous tous de les faire résonner dans notre projet, pour une mélodie aux sonorités actuelles. Cette animation peut être menée lors de Conseils d'Administration, manifestations, fêtes et événements, avec vos adhérents, avec vos jeunes, avec celles et ceux qui pratiquent une activité ou qui s'engagent, etc.



Ce projet confédéral, c'est notre projet à tous ! Il n'est pas pré-écrit, il n'est pas préconçu. Chacune et chacun est invité à prendre part à sa construction et à sa mise en œuvre.



c'est une nouvelle odyssée qui commence.

embarquons dès aujourd'hui et écrivons ensemble notre projet pour demain !

UNE RECHERCHE INTERVENTION AUX FOYERS RURAUX

les droits culturels en action

Depuis janvier 2021, la CNFR a fait le choix d'accueillir une doctorante pour travailler sur les droits culturels comme levier de changement au sein de notre organisation.

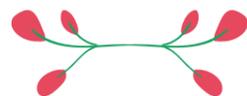
On vous en parlait dans le dernier FRI, les droits culturels s'expérimentent, se testent, se pratiquent... Et c'est ce qu'on observe dans notre mouvement d'éducation populaire à travers la mise en place d'ateliers de pratiques amateurs (sportives, artistiques, etc...), par l'action

bénévole... En un mot, par la construction de projets en commun.

Pour mieux comprendre les droits culturels, il est important de repartir des textes fondateurs des droits humains : la Déclaration des Droits de l'Homme (1948), le Pacte International des Droits Economiques Sociaux et Culturels (1966), la Conférence sur les politiques culturelles de Mexico (1982) ou bien encore la Déclaration universelle sur la diversité culturelle de l'Unesco (2001). C'est à partir de ces textes qu'une définition de la culture a été proposée. Elle prend en compte celle que nous connaissons tous, tournée vers les arts et les lettres, mais elle promeut également une culture tournée vers **ce qui fait lien d'humanité** entre nous, ce qui nous rassemble, nous unit, dans le respect, l'égalité et la qualité de la relation.

Cette recherche s'ancre principalement autour du travail sur la construction du projet confédéral 2023-2027. Pour **élaborer ensemble** un projet porteur de transformations écologiques, sociales et démocratiques le Comité exécutif confédéral, sur la base des contributions du réseau lors des rencontres nationales, a produit un outil pédagogique (le kit d'animation), fondé sur la participation, favorable à la contribution de tous. Ce sont les effets de la mise en place de la démarche qui constituent la base de l'analyse de la recherche.

Cette recherche **universitaire** reçoit le soutien de l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie. Une partie des analyses sera présentée lors du Congrès de Saint-Dié-des-Vosges, qui se tiendra du 18 au 21 mai 2023.



LE PASS CULTURE

une opportunité pour les jeunes et les foyers

Le Pass Culture est un dispositif **pour les 15-18 ans** favorisant l'accès à la culture afin de renforcer et diversifier les pratiques culturelles, en révélant la richesse culturelle des territoires. Les jeunes, bénéficient d'un crédit de 20 à 300 euros via une plateforme numérique qui leur donne accès à une pluralité d'offres culturelles.

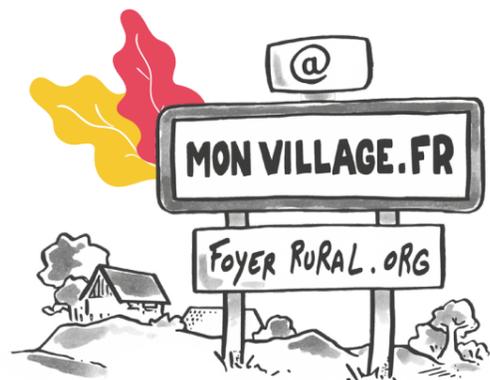
Il est dès lors possible **d'inscrire votre association sur la plateforme Pass Culture**, d'y référencer la liste de vos actions, projets ou

événements culturels afin que les jeunes puissent y participer en « payant » avec leur crédit. Cela offre une vitrine pour vos actions et peut conduire à la venue de nouveaux jeunes adhérents !

Rapprochez-vous de votre fédération départementale pour plus d'informations, ou retrouvez le diaporama de l'intervention des représentants du dispositif :

➤ **rendez-vous sur** www.foyersruraux.org
rubrique Culture > « Boîtes à outils culture »

pass Culture



SACEM / SACD

deux protocoles pour des tarifications avantageuses !

Vous souhaitez organiser une manifestation (festival, ateliers, animations, etc.) en utilisant une œuvre artistique protégée ? Il est impératif de la déclarer auprès de la SACEM (œuvres musicales) ou SACD (œuvres relatives au spectacle vivant, cinéma, théâtre, etc.).

Grâce à deux protocoles d'accord signés avec la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem) et la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), la CNFR permet à son réseau de bénéficier d'une tarification avantageuse dans la mise en place de vos événements.

Si des questions subsistent, prenez contact avec votre fédération départementale ou retrouvez les infos sur le site de la CNFR : onglet « Culture » - rubrique « la boîte à outils culture des Foyers Ruraux ». Avec notamment la tarification SACEM 2022 !

➤ A chaque déclaration, n'oubliez pas de cocher la case « Adhérent à une fédération signataire d'un protocole d'accord » (pour la SACEM) ou « Troupe amateur fédérée » (pour la SACD) en indiquant la CNFR comme fédération d'affiliation.

sacem
Société des Auteurs,
Compositeurs et
Éditeurs de Musique

SACD



LES TIERS LIEUX

cafés associatifs, fabrique...

Des lieux d'animation et de développement des territoires ruraux, des Foyers Ruraux en somme !

Nous avons tous entendu parler ou vu naître des tiers lieux, des espaces de co-working, des fabriques, des cafés associatifs... Autant de termes qui revêtent le plus souvent des caractéristiques communes : une volonté d'agir localement, d'être un lieu ouvert à tous, un espace des possibles où se croisent plusieurs générations, plusieurs formes de propositions... bref une sorte de Foyer Rural ?

Certes, il y a des singularités à chacun des projets, et c'est bien la mission des fédérations départementales d'accompagner la mise en œuvre des projets associatifs, ainsi certaines ont déployé des compétences plus spécifiques autour de ces nouveaux objets.

Un certain nombre de productions sont disponibles au sein du réseau, alors n'hésitez pas à vous rapprocher de votre fédération pour être mis en relation avec d'autres sur ce type de projet, c'est ça la force d'un réseau !!!

SOUTENIR L'ENGAGEMENT

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun
au service de tous

offrir une mission de service civique

Bénéficier du suivi et du soutien de votre fédération pour accueillir un volontaire.

L'engagement des jeunes n'est plus à prouver : en 2020, 40% des 18 - 30 ans ont donné de leur temps bénévolement¹.

Le service civique est un espace d'engagement. Alors, si vous souhaitez que cet engagement puisse se faire au profit d'une démarche d'éducation populaire, au sein de votre association, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre fédération départementale.

La CNFR a renouvelé son agrément national pour favoriser cet accueil, et durant l'année 2021-2022, nous avons même déployé sa mise en place dans une dimension internationale, en lien avec des associations locales dans le cadre de l'accueil d'une volontaire libanaise et l'envoi d'un volontaire au Pérou.

Ce dispositif d'engagement est véritablement une belle opportunité pour les jeunes et les structures de vivre une expérience partagée au service de l'intérêt général.

¹ Chiffres clés de la jeunesse, 2021, INJEP



ASSOPRATIK

de nouveaux outils
et fonctionnalités au service des assos !

Et si vous proposiez le paiement en ligne à vos adhérent-es ?

ASSOPRATIK, c'est le mariage réussi de tout un tas d'outils spécialement choisis pour simplifier la gestion associative. Pour la plupart déjà accessibles à partir de ce portail unique conçu par et pour les Foyers Ruraux, les différents outils proposés seront bientôt tous reliés à Gestanet, pour encore plus de facilité et d'efficacité.

Et d'ailleurs : grande nouvelle pour la rentrée 2022 ! Grâce au travail du groupe national ASSOPRATIK et au **partenariat entre la CNFR et la plateforme HelloAsso**, spécialisée dans la collecte de fonds sur

internet, tout est désormais prêt pour permettre aux associations membres du réseau des Foyers Ruraux de proposer le paiement en ligne à leurs adhérentes et adhérents individuels. Mieux encore : grâce à l'interconnexion avec Gestanet, les paiements reçus via HelloAsso



sont directement et automatiquement enregistrés dans le compte de gestion des adhésions de votre association. Un vrai gain de temps par rapport à la gestion des chèques et des virements ! D'autant que, si l'association le souhaite, elle peut également offrir à ses adhérent-es la possibilité de payer en 3 fois.

Bien sûr, qui dit possibilité ne dit pas obligation. Si vous souhaitez vous lancer ou juste en savoir plus, contactez votre Fédération départementale ou Union régionale. Et rendez-vous dans votre compte Gestanet pour retrouver le petit tuto réalisé pour vous accompagner dans la démarche.

AGENDA

les prochains
rendez-vous
nationaux

19 et 20 novembre 2022

ADT à Villeneuve-de-Berg (07)

en mars 2023

4 rencontres
de territoires

18 > 21 mai 2023

Congrès à St-Dié-des-Vosges (88)



ASSOPRATIK
l'appli conçue par et pour les foyers ruraux

créons du lien !



Confédération Nationale des Foyers Ruraux et Associations de développement et d'animation du milieu rural



17 rue Navoiseau
93100 Montreuil



cnfr@mouvement-rural.org



01 43 60 14 20



www.foyersruraux.org



FoyersRurauxCNFR



@Foyersruraux



LE SIÈGE NATIONAL

en soutien et en accompagnement du réseau

Les membres du CEC : Véronique Marchand (Co-Présidente - FDFR31/65), Nathalie Monteiro (Co-Présidente - FDFR57), Agathe Pillot (Trésorière - FDFR 54), Henri Uzel (Trésorier adjoint - FFRAS04), Claude Thomas (Secrétaire Général - URFR Grand Est), Nathalie Lemahieu (Représentante du 2^e Collège - FDFR27), Pascal Bailleau (FDFR31/65), Corinne Bataille (FDFR84), Catherine Colin-Meyer (URIF), Karine Deweerdt (FDFR59/62), Jean-Paul Fouilloux (FDFR83/06), Gérard Loustaud (UDAAR24), Pascal Puchois (FFR59/62), Patrick Ravinel (FDRC68), Sylvia Tisot (FDFR30), Loïc Vincenzi (FDFR89)

Les salariés du siège : Laure Di Franco (Directrice), Jean-Louis Nizon (Responsable administratif et financier), Nadia Bouraiou (Administratrice du centre de ressources), Simon Autin, Héloïse Cardaliaguet, Yoann Gauvry et Johanne Kuhn (Animatrices et animateurs du réseau national), Roseline Mouchel-L'Abbé (Chargée d'études), Si Slimane Aïssa (Agent d'entretien)